



Union Française de l'Électricité

7 juin 2018

# Note de Position

## Contribution de l'UFE au Plan biodiversité

Le Ministre de la transition écologique et solidaire a annoncé la mise en place du Plan national biodiversité, deuxième pilier de sa politique environnementale avec le Plan climat. L'UFE affiche son soutien à l'importance de la protection de la biodiversité parmi les priorités d'une société respectueuse de son environnement et souhaite souligner les contributions du secteur électrique à cet engagement.



Union Française de l'Électricité

## 1. Lutter contre le changement climatique

Le système électrique français est un outil central de notre politique de préservation du climat, alors que le changement climatique est une des principales causes de l'érosion de la biodiversité. **L'électricité française, très largement décarbonée, contribue déjà à la faible empreinte carbone de notre pays par rapport aux autres pays européens et constitue un levier essentiel pour viser la neutralité carbone :**

- en développant les EnR électriques et, à terme, en n'utilisant plus de centrales fortement émettrices de CO<sub>2</sub> ;
- en favorisant les substitutions d'énergies carbonées par des énergies peu ou pas carbonées, telles que l'électricité et les bioénergies dans le respect des ressources disponibles.

## 2. Limiter l'exploitation de ressources et d'espaces naturels

Une autre des causes majeures d'atteinte à la biodiversité est la consommation d'espaces naturels et la surexploitation de ressources. A ce titre, les engagements du secteur électrique français sont multiples et complémentaires.

- **Promouvoir l'efficacité énergétique**, pour optimiser les consommations et réduire au juste nécessaire les besoins de production.
- **Limiter les consommations d'espace** : l'essor actuel du PV se fait ainsi en bonne partie sur des zones déjà artificialisés (toitures, ombrières) et sur d'anciennes friches ou sols pollués ; les éoliennes terrestres ou en mer présentent une faible emprise au sol et sont compatibles avec le maintien des activités préexistantes en pied d'installation ; quant aux installations de forte puissance, notamment nucléaires et hydroélectriques, elles délivrent une énergie abondante pour une faible surface occupée, ce qui limite l'artificialisation des sols.
- **Limiter la consommation de ressources** : toutes les énergies renouvelables orientent la production électrique d'une logique de consommation de « stocks » à une logique de valorisation des « flux », ce qui limite fortement sur le long terme les consommations de ressources ; la production d'hydroélectricité valorise ainsi la force motrice de l'eau, sans jouer sur sa quantité, et dans le respect des spécificités du cours d'eau, de son écoulement, de son écosystème et des autres activités environnantes. Par ailleurs l'industrie nucléaire française recourt à un cycle du combustible en grande partie fermé, avec un taux de recyclage de 96%, ce qui diminue d'autant la consommation de ressources minières.



Union Française de l'Électricité

### 3. Gérer les installations pour en diminuer les impacts

**Au-delà des grandes orientations stratégiques, le système électrique français contribue au quotidien et au niveau local à la préservation du cadre de vie et de la biodiversité.**

L'hydroélectricité par exemple est une des formes d'énergie les plus intégrées aux territoires. L'implantation d'une installation encourage et facilite souvent le développement des autres usages de l'eau. Permettant l'irrigation des terres agricoles ou l'évacuation de crues, acteurs de la biodiversité, moteurs pour l'économie locale, producteurs d'électricité verte, les aménagements hydrauliques qui maillent le pays sont autant de symboles de la richesse que représente un cours d'eau et de l'importance de le mettre en valeur. Concernant l'éolien, les enjeux de préservation de la biodiversité sont intégrés à chaque étape de la vie du projet (développement, construction, exploitation). Par exemple, le planning des travaux de construction peut être adapté pour éviter les périodes de nidification et de migration des oiseaux et chiroptères. Pendant la phase d'exploitation, des systèmes de détection par caméra des collisions pour l'avifaune diurne peuvent être installés si le site s'y prête. Les pratiques dans le domaine du photovoltaïque se renforcent également, par exemple avec la réhabilitation d'habitats par le pastoralisme, ou via la mise en place d'îlots de verdissement permettant la conservation d'habitats existants et même l'apparition de zones de reproduction et de repos pour les oiseaux, les chiroptères et les insectes. L'éolien en mer peut quant à lui constituer une opportunité pour une biodiversité marine soumise par ailleurs à forte pression avec un « effet récif » en pied d'ouvrage.

Dans le domaine des réseaux électriques, **la biodiversité est aussi un axe fort de la politique environnementale des gestionnaires de réseaux publics**. A titre d'exemple, les botanistes du Muséum national d'histoire naturelle ont réalisé un inventaire sous les lignes électriques à haute tension d'Île-de-France et constaté que les espaces naturels y étaient variés et riches (mares, prairies, lisières...), avec une grande diversité végétale. Pour préserver et développer cette richesse au pied de son réseau, RTE prend de nombreuses initiatives comme l'aménagement de centaines d'hectares de superficie favorable à la biodiversité et la replantation d'arbustes en espaces Natura 2000.

**L'électricité est au cœur des évolutions sociétale, environnementale, économique et technologique que traverse notre monde.** Le développement du numérique, l'automatisation de la production industrielle, l'essor des véhicules propres : tous ces mouvements font appel à l'électricité, qui sera un vecteur essentiel du fonctionnement de notre société et de notre économie.

**L'électricité française est l'une des réponses premières à la question environnementale**, parce qu'elle est une source d'énergie peu polluante, de plus en plus renouvelable, et compatible avec la préservation de la biodiversité. La filière électrique française a su se placer à l'avant-garde de la maîtrise de la consommation et du développement de technologies propres non émettrices de CO<sub>2</sub>, économes en ressources fossiles, et intégratrices de solutions permettant la préservation de la biodiversité. Elle se trouve ainsi en position d'exporter ses technologies pour aider les pays de toutes les régions du monde à accéder à l'énergie d'une façon respectueuse de l'environnement.